



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 56923

Texte de la question

Mme Catherine Quéré attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la demande de l'interprofession nationale porcine, qui s'est mobilisée afin que l'on cesse de baptiser la grippe A-H1N1 « grippe porcine », car l'épidémie liée à ce virus correspond à une épidémie humaine et non à une épizootie. Alors que le ministère de la santé et des sports avait confirmé qu'il n'y avait aucune raison d'appeler cette maladie « grippe porcine », des affiches du ministère de la santé ont été déposées dans toutes les gares et tous les aéroports et mentionnent encore « informations sur grippe porcine ». Cette communication est préjudiciable à l'interprofession porcine en pleine période estivale, propice à la consommation de viande de porc, alors qu'il n'y a aucun risque à consommer de la viande de porc et des produits de charcuterie. La filière porcine, qui se déclare prête à cofinancer cette opération s'il le faut, demande solennellement que toutes ces affiches soient modifiées le plus rapidement possible et que la mention « grippe A » remplace celle de « grippe porcine ». Par conséquent, elle lui demande quelles mesures urgentes elle entend prendre en ce sens, afin de préserver l'image de la filière porcine et de ses produits.

Texte de la réponse

La grippe A/H1N1, déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est une maladie se caractérisant par une voie de contamination humaine, les risques de propagation ne venant donc pas des élevages de porcs. L'OMS a d'ailleurs rappelé dans un communiqué que les produits alimentaires à base de porc ne constituent pas de source d'infection. Il convient, par conséquent, de ne pas employer le terme de « grippe porcine », mais d'utiliser les termes « grippe A ». Particulièrement consciente des effets que cette appellation pourrait engendrer, la ministre de la santé et des sports a demandé à ce que le texte des affiches disposées dans les gares et les aéroports soit modifié. De nouvelles affiches actualisées ont donc été mises à leur disposition depuis plusieurs semaines ; il leur appartient désormais de mettre à jour leurs panneaux d'information.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Quéré](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56923

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2009, page 7620

Réponse publiée le : 29 septembre 2009, page 9298